



# 553 #

Formulaire  
VISITE INITIALE DE SITE

<b>Intitulé de la proposition de projet</b> Réhabilitation de l'ancien dispensaire du foyer de la charité		<b>Date de Visite</b> 14/06/08
<b>Lieu</b> (village, sous-préfecture, préfecture) Kotobi, Sous-préfecture de Bongouanou		<b>Personnel effectuant la visite</b> (nom, signature et contact) Mme KOUASSI-DOSSO Djénéba, CA Officer FO, Yamoussoukro
<b>Demandeur</b> (organisation, nom et contact détaillés) Foyer de Charité Kotobi		M. Charles N'Dikuriyo, HR Regional Officer, Yamoussoukro
<b>Date de soumission de la proposition de projet</b> 24/06/2008	<b>Comment le projet a-t-il été identifié?</b> Lors d'une mission de travail dans la région de Bongouanou	
<b>Brève description du projet</b> <p>Le dispensaire du foyer de charité de Kotobi ouvert depuis 1977 permet l'accès au soin de santé primaire des populations de la région, surtout les populations les plus démunies. Grâce à la qualité des soins prodigués, à la qualité de l'accueil et surtout <b>grâce à la modicité du cout de la consultation (100 FCFA/consultation)</b>, ce dispensaire accueille non seulement les populations de Kotobi mais également des populations de toute la région du Nzi Comoé et celle des régions environnantes (Dimbokro, Adzopé, Abengourou etc....)</p> <p>Aujourd'hui les installations du dispensaire sont dégradées, et dans le souci de toujours satisfaire aux besoins sanitaires des plus démunis, il est nécessaire de réhabiliter le bâtiment dans ses parties ses plus vétustes ( réfection des plafonds, revêtements des sols, etc.)</p> <p>Il s'agit de créer des toilettes dans la salle d'observation ou sont alités les malades pendant la journée afin de leur éviter un long trajet jusqu'au toilettes extérieures.</p> <p>Il s'agit de créer une salle de dépistage et de conseil du VIH, afin de garantir une meilleure confidentialité et un meilleur accueil des patients.</p>		
<b>La proposition de projet et le budget semblent ils réalistes? Le demandeur (organisation) semble t-il être capable de mettre en œuvre le projet? Y a-t-il des facteurs qui pourraient retarder la mise en œuvre du projet dans les délais des trois mois requis maximum après décaissement des fonds?</b> <p>La proposition de budget est très réaliste. Aucun facteur ne pourrait entraver la mise en œuvre de ce projet car le foyer s'est entouré de toutes les garanties nécessaires à l'achèvement du chantier dans les délais requis.</p>		
<b>Le projet semble- t-il nécessaire / utile? Comment peut-il avoir un impact positif sur les attitudes à l'égard de la mission, son mandat ou le processus de paix?</b> (inclure votre évaluation, ainsi que tout commentaire pertinent fait par le demandeur, les bénéficiaires, ou les représentants de la communauté rencontrés sur le site) <p>Ce projet est très important pour les populations qui préfèrent fréquenter ce dispensaire en raison du plus grand accès à différents soins (Ulcère de Buruli, VIH Sida, etc.) et à un coût très dérisoire.</p> <p>Concernant l'attitude des populations vis-à-vis de la mission, ce projet aura certainement un impact positif car la population qui associe déjà l'action du foyer de la charité au bien-être de la population pourra désormais y voir la réelle contribution de la mission à cette œuvre humanitaire.</p>		

**Selon vos consultations avec les représentants les mieux indiqués, veuillez expliquer la position des autorités locales vis-à-vis du projet**

Les autorités locales soutiennent vivement ce projet et souhaitent qu'il soit retenu.



# 553 #

ONU CI

RECEIVED - ONU CI  
CIVIL AFFAIRS SECTION

30 JUIN 2008

QUICK-IMPACT PROJECT  
FORMULAIRE DE DEMANDE

Réf. du projet :

.....

Time..... Sign.....

1- ORGANISATION DISPENSAIRE : Foyer de Charité - Kotobi		2-NOM DU DEMANDEUR VAN DOOREN Maria	
3- ADRESSE BP 07 - KOTOBİ	4- TEL/FAX / Email viergefiddle@yahoo.fr 23.54.41.98	5- DATE 24 juin 2008	
6- TYPE D'ORGANISATION (quel statut légal - attacher un justificatif) dispensaire privé sans but lucratif - sous la supervision technique du médecin-chef B.S.R. - voir arrêté n° 269 ci-joint			
7- DESCRIPTION DE L'ORGANISATION le dispensaire est l'action sociale dans la région, du Foyer de Charité - ouvert depuis 1977. But essentiel : La santé à la portée de tous : les démunis, les malades, handicapés physiques et psychiques... Aide par soins, médicaments, hospitalisations, matériel de soins, examens de laboratoire, échographie par des échelles curatives et préventives			
8- NOM ET TITRE DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'OPERATION Père NIAMBE N'ZI François = Responsable de la Communauté		07.925994	
9- TITRE DU PROJET Réhabilitation de l'ancien bâtiment du dispensaire			
10- AGENCE/INSTITUTION/ ENTREPRISE D'EXECUTION M <sup>r</sup> N'GORAN Elouman - Kotobi		11- CARACTERISTIQUES ET NOMBRE DE BENEFICIAIRES (femmes, hommes, garçons, filles) Habitants de Kotobi = ±10.000 " des villages autour = ±6000	
12- LOCALISATION DE L'OPERATION (village, sous-préfecture, préfecture) KOTOBİ = Préfecture de Bongouanou district Sanitaire : Bongouanou			
13- COÛT (Annexer les estimations et informations appropriées) et DUREE 15.958.984 C.F.A. environ 3 à 4 mois / voir devis ci-joint			
14- VOTRE DEMANDE A-T-ELLE ETE ADRESSEE A D'AUTRES DONATEURS ? (Si oui, veuillez préciser) oui à EGPAF			
15- EN CAS DE FINANCEMENT PAR PLUSIEURS PARTENAIRES, DONNER LEUR IDENTITE EGPAF = Elisabeth Glaser Pediatric Aids-Foundation voir copie ci-joint			

**16- EXPERIENCES ANTERIEURES DANS UN DOMAINE CONNEXE**

Avec le Conseil Générale de Bongouanou, pour l'extension du disp.  
 - pièces de mise en observation + toilettes (3 pièces = H - F - Euf.)  
 - laboratoire pour examens courants  
 - pièce pour échographies

**17- DESCRIPTION DU PROJET (Evaluation de la situation et des besoins)**

Avec l'appui de EGPAF + Ministère de la Santé; ouverture d'un service de dépistage et traitement du V.I.H.. Ces services exigent une adaptation du bâtiment; salles de conseils, salle de prélèvement, toilettes, et équipement de la pharmacie.

**18- Objectifs globaux et objectifs spécifiques :**

rehabiliter les lieux existants pour un meilleur accueil des malades et permettre des contacts dans des pièces séparées pour un meilleur travail

**19- EXECUTION DU PROJET (Brève description des opérations et leur durée)**

dans l'ordre prévu - voir n° 22  
 durée : si possible : 3 mois, avec une marge de 1 mois max.

**20- ETAT DES BESOINS (Veuillez le faire à part si c'est nécessaire)**

voir devis si joint

**21- REMARQUES/OBSERVATIONS (Réservé au Project Manager)****22- Budget détaillé par chapitre :**

Ordre	Désignation	Prix unit.	Qté	Total	Contribution locale	Montant recherché
1	DEMOLITION			1.496.301	1096301	400.000
2	TERRASSEMENT			9779	9779	-
3	GROS OEUVRE			998.561	98.561	900.000
4	CHARPENTE BOIS			574.509	74.509	500.000
5	COUVERTURE			2.151.630	151.630	2000.000
6	ELECTRICITE			3.141.085	1141.085	2000.000
7	FAUX PLAFONDS			1.276.441	1.276.441	500.000
8	PEINTURE			981.750	581.750	400.000
9	VITRERIE			122.937	22.937	100.000
	Sub-total			11.252.993	4.452.993	6.800.000

Ordre (suite)	Désignation	Prix unit.	Qté	Total	Contribution locale	Montant recherché
10	PLOMBERIE - SANITAIRES			518.127	18.127	500.000
11	SERRURERIE			2535694	595694	2000000
12	MENUISERIE -BOIS			220.770	120770	100.000
13	REVÊTEMENTS DURS			611.447	11447	600.000
	Total			15.199.032	-	
	5% déplacements			759.952	759.952	
	Total T.T.C.			15.958.984	5.958.984	10.000.000

### 23- Chronogramme des activités :

Activités à mener	Période mois 1	Période mois 2	Période mois 3
① Installation			
Demolition	X		
② Terrassement	X		
③ Gros œuvre	X		
④ charpente bois	X		
⑤ Couverture	X		
⑥ Electricité		X	
⑦ plafonds		X	
⑧ Suivi des activités en cours			
⑨ Plomberie			X
⑩ Peinture - vitrerie		X	
⑪ Menuiserie + sol			X
⑫ Evaluation des réalisations			

### REFERENCES

Par qui et quand avez-vous connu les Projets à Impacts Rapides ? (connaissances, presse, personnel ONUCI, personnel organisations internationales, ONG, autres,....) Veuillez préciser:

par des connaissances

### ACCORD

- Je confirme que ce projet ne servira aucunement à une organisation à caractère commercial
- En cas de financement direct, je m'engage à utiliser les fonds alloués pour la fin susmentionnée et à soumettre un rapport provisoire/final, incluant les originaux des factures, dans les délais requis
- J'accepte par conséquent de rétrocéder à l'ONU CI tout fonds ou équipement non utilisé.

Nom, Date et Signature: VAN DOOREN Maria  
le 24 Juin 2008

*(Signature)*

DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS  
SANITAIRES ET SOCIAUX

LE MINISTRE

ARRETE N° **269** /MSPAS/DESS-1  
autorisant le fonctionnement du Dispensaire  
"FOYER DE CHARITE VIERGE FIDELE" de KOTOBI.

- VU le Décret n° 72-148 du 23 février 1972, réglementant l'exercice de la profession d'infirmier et d'infirmière ;
- VU le Décret n° 93-PR/011 du 15 décembre 1993, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 93-921 du 30 décembre 1993, portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 94-119 du 09 mars 1994, portant organisation du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales ;
- VU la demande exprimée par la Communauté "FOYER DE CHARITE VIERGE FIDELE" de Côte d'Ivoire, ensemble la volonté de cette Communauté de participer à l'exécution du service public de santé ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er / Il est autorisé le fonctionnement à titre privé, sans but lucratif, du Dispensaire de la Communauté "FOYER DE CHARITE VIERGE FIDELE" sis à KOTOBI, Département de BONGOUANOU, sous la supervision technique du Médecin-Chef de la B.S.R. de DIMBOKRO.

ARTICLE 2 / Le fonctionnement dudit Dispensaire est placé sous la responsabilité technique d'une Infirmière à la charge de la Communauté "FOYER DE CHARITE VIERGE FIDELE" de Côte d'Ivoire, agréé par le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3 / Les conditions et modalités de participation de ce Dispensaire à l'exécution du service public de santé seront précisées par convention à passer entre la Communauté "FOYER DE CHARITE VIERGE FIDELE" de Côte d'Ivoire et le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales.

ARTICLE 4 / Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

Primature.....	1
MSPAS(Cabinet/DGSSS/IGSPAS/DESS).....	4
" (D.R. Yamoussoukro).....	1
Minist. Sécu. Int. (Préf. Pol. Bongouanou)	1
Minist. Intérieur Int. (Préf. Bongouanou)	1
Minist. Commerce et Industrie.....	1
Gendarmerie Nat. (Brigade Bongouanou)...	1
Mairie de Bongouanou.....	1
Syndicat. des Inf. Privées Abj. ....	1
Communauté "FOYER DE CHARITE VIERGE FIDELE" de Côte d'Ivoire.....	1
J.O.R.C.I. ....	1

Abidjan, le

21 SEP. 1994



Pr. Maurice KAKOU GUIKAHUE



N'GORAN EHOUMAN

# N'GORAN EHOUMAN

TOUTES FOURNITURES – CONSTRUCTION BATIMENT  
DIVERSES PRESTATIONS

DEVIS N°06/2008

## DEVIS ESTIMATIF DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DU CENTRE DE SANTE DU FOYER DE CHARITE DE KOTOBİ

DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	PU	MONTANT TOTAL
<b>GENERALITES</b>				
Démolition	m <sup>2</sup>	4,60	3 753	17 264
Mur en agglomérés creux de 0,15 m				
<b>Déposes</b>				
Dépose de toiture Y/C charpente	m <sup>2</sup>	268,58	2 447	657 215
Dépose de faux plafonds Y/C ossature	m <sup>2</sup>	229,70	3 427	787 182
Dépose de menuiserie Y/C grille de protection antiviol	u	6,00	4 895	29 370
Dépose de vitrage	m <sup>2</sup>	9,23	571	5 270
<b>SOUS TOTAL</b>				<b>1 496 301</b>
<b>TRAVAUX A REALISER</b>				
<b>TERRASSEMENT</b>				
Fouille en rigole	m3	2,220	2 000	4 440
Remblais des fouilles	m3	0,890	1 889	1 681
Remblais sous dallage	m3	1,780	2 055	3 658
<b>SOUS TOTAL</b>				<b>9 779</b>
<b>GROS ŒUVRE</b>				
Béton de semelle filante	m3	0,370	77 247	28 581
Agglomérés pleins pour murs et marches	m <sup>2</sup>	5,92	10 495	62 130
<b>Poteaux et raidisseurs</b>				
Béton	m3	0,270	77 797	21 005
Coffrage	m <sup>2</sup>	3,60	3 221	11 596
Aciers HA	kg	24,30	1 119	27 192
<b>Chaînage horizontal et linteaux</b>				
Béton	m3	0,220	77 336	17 014
Coffrage	m <sup>2</sup>	2,96	3 221	9 534
Aciers HA	kg	15,40	1 119	17 233
Dallage de forme de 0,10 m d'épaisseur	m2	5,94	7 342	43 611
<b>Elévation</b>				
Murs en agglomérés creux de 0,15 m	m <sup>2</sup>	63,47	6 024	382 343

Murs en agglomérés creux de 0,15 m	m <sup>2</sup>	7,00	5 046	35 322
<b>Enduits</b>				
Enduit ordinaire taloché au mortier de ciment sur murs intérieur et extérieur	m <sup>2</sup>	140,92	2 434	342 999
<b>SOUS TOTAL</b>				<b>998 561</b>
<b><u>VITRERIE</u></b>				
Verre clair de 6 mm d'épaisseur pour imposte	m <sup>2</sup>	1,14	22 944	26 156
Lame NACO en verre clair de 5 mm d'épaisseur	ml	27,00	3 059	82 593
Lame NACO en verre imprimé de 5 mm d'épaisseur	ml	5,30	2 677	14 188
<b>SOUS TOTAL</b>				<b>122 937</b>
<b><u>SERRURERIE</u></b>				
<b>Portes métalliques</b>				
Porte à 2 vantaux Y/C imposte à vitrer	m <sup>2</sup>	5,70	65 487	373 276
Porte à 1 vantail	m <sup>2</sup>	4,40	58 954	259 398
Portes grillagés à 2 vantaux	m <sup>2</sup>	9,35	46 635	436 037
<b>Grille de protection</b>				
Grille antivol en profilés pleins pour la terrasse	m <sup>2</sup>	19,42	46 635	905 652
Grille antivol en profilés pleins et fers plats pour les fenêtres	m <sup>2</sup>	10,28	38 085	391 514
Grille antivol en profilés pleins pour climatiseurs	m <sup>2</sup>	5,28	43 526	229 817
<b>SOUS TOTAL</b>				<b>2 595 694</b>
<b><u>PLOMBERIE-SANITAIRE</u></b>				
<b>Plomberie</b>				
<b>Alimentations</b>				
Distribution intérieure				
Cuivre 12/14	ml	5,00	6 540	32 700
Distribution extérieure				
PVC 21 x 25 mm	ml	6,00	2 022	12 132
<b>Evacuations</b>				
PVC 33,6 x 40 mm	ml	8,00	4 135	33 080
PVC 83,6 x 90 mm	ml	10,00	9 649	96 490
PVC 103,6 x 110 mm	ml	10,00	11 682	116 820
<b>Vannes</b>				
Vannes d'arrêt	u	1,00	5 226	5 226
<b>Sanitaire</b>				
<b>Appareils</b>				
Lave-main 45 x 29 Y/C robinetterie	u	1,00	59 848	59 848
Colonne de douche rigide E.F	u	1,00	11 659	11 659
WC à l'anglaise chasse basse	u	1,00	93 270	93 270
<b>Accessoires</b>				
Porte-serviette en plastique 1 branche	u	1,00	35 528	35 528



Dévidoir de papier hygiénique en plastique	u	1,00	8 665	8 665
Porte-savon en plastique	u	1,00	6 740	6 740
Siphon de sol en plastique	u	1,00	5 969	5 969
<b>SOUS TOTAL</b>				<b>518 127</b>

### ELECTRICITE

Installation sous tube et boîtier encastrés à fusible incorporé, alimentation en câble VGV protégé

Alimentation des points lumineux Y/C interrupteur et douille

1 point lumineux sur simple allumage	u	9,00	29 640	266 760
2 points lumineux sur va et vient	u	2,00	39 036	78 072
1 point lumineux sur va et vient	u	3,00	42 126	126 378
Prise de courant 2 x 10 A + T	u	10,00	7 857	78 570

### Lustrerie

Réglette fluo mono nue de 1,20	u	10,00	19 490	194 900
Réglette fluo mono nue de 0,60	u	1,00	16 730	16 730
Réglette sanitaire 0,40	u	5,00	15 222	76 110

### Divers

Alimentation de climatiseur Y/C disjoncteur	u	3,00	16 852	50 556
Alimentation brasseur d'air	u	9,00	16 852	151 668
F/P de climatiseurs type split système Y/C raccordement			520	

Climatiseur 1,5 CV	u	3,00	447	1 561 341
F/P de brasseur d'air	u	9,00	60 000	540 000

### **SOUS TOTAL**

**3 141 085**

### REVETEMENTS DURS

Revêtement sol en carreaux grés céram

F/P de carreaux 20 x 20 posés à bain de mortier	m <sup>2</sup>	5,71	17 852	101 935
F/P de plinthe de 10 cm de haut	ml	18,30	3 606	65 990

Revêtement mural en carreaux importés

F/P de faïence 15 x 15 sur murs	m <sup>2</sup>	25,89	17 131	443 522
---------------------------------	----------------	-------	--------	---------

### **SOUS TOTAL**

**611 447**

### MENUISERIE - BOIS

#### Fenêtres

Châssis bois à vitrer type NACO	m <sup>2</sup>	5,83	37 868	220 770
---------------------------------	----------------	------	--------	---------

### **SOUS TOTAL**

**220 770**

### CHARPENTE BOIS

Charpente bois non assemblée traité au xylamon	m <sup>3</sup>	2,210	259 959	574 509
--	----------------	-------	------------	---------

### **SOUS TOTAL**

**574 509**

### COUVERTURE

Couverture en tôle bac aluzinc 6/10 Y/C toutes sujétions

de pose	m <sup>2</sup>	268,58	6 999	1 879 791
Faitière alu 6/10	ml	12,00	5 621	67 452
Planche de rive de 0,25 m	ml	73,60	2 777	204 387
<b>SOUS TOTAL</b>				<b>2 151 630</b>
<b><u>FAUX-PLAFONDS</u></b>				
Faux plafonds en contre-plaqué 5 mm Y/C ossature en bois rouge traité au xylamon	m <sup>2</sup>	229,70		1 760 421
Couvre joint périphérique traité au xylamon	ml	89,00		16 020
<b>SOUS TOTAL</b>				<b>1 776 441</b>
<b><u>PEINTURE</u></b>				
Vinyl ou similaire sur murs	m <sup>2</sup>	320,71	1 346	431 676
Vinyl ou similaire sur faux plafonds	m <sup>2</sup>	229,70	1 346	309 176
Glycéro brillant ou similaire sur menuiserie	m <sup>2</sup>	68,56	1 459	100 029
Peinture à huile sur serrurerie	m <sup>2</sup>	64,53	2 183	140 869
<b>SOUS TOTAL</b>				<b>981 750</b>
<b>TOTAL</b>				<b>15 199 032</b>
<b>COEFFICIENT D'ELOIGNEMENT 5%</b>				<b>759 952</b>
<b>TOTAL TTC</b>				<b>15 958 984</b>

Arrêté le présent devis à la somme de : **QUINZE MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE-HUIT NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE FRANCS (15.958.984 F CFA)**

Fait à Bongouanou le 19/06/2008

L'ENTREPRENEUR

**N'GORAN EHOUMAN**

BP 54 KOTOBİ

Cel : 07 57 55 24

01 13 61 07

